

Les Amériques en février 2001

Les mois de février se ressemblent curieusement en monotonie. Peu de nouvelles d'importance à rapporter, sinon que tout un chacun dans les Amériques vaque à ses affaires et se donne le temps de régler de vieilles querelles commerciales ou d'en initier de nouvelles avec un entrain de bureaucrate, histoire d'alimenter la flamme au bercaïl en attendant des jours franchement plus gais. Quelques manifestations sociales de grande ampleur néanmoins à signaler, en Argentine, au Guatemala, en Équateur et au Mexique, où la caravane zapatiste s'est mise en route en direction de Mexico dans la dernière semaine de février.

* * *

ALENA

Les économies canadienne et états-unienne montrent des signes de ralentissement. Après un premier semestre franchement plus positif pendant lequel les deux économies ont connu un taux de croissance respectif de 5,4 % et 6,1 %, l'an 2000 s'est clos sur une note plus médiocre. Selon Statistiques Canada, l'économie canadienne n'a enregistré au mois de novembre qu'un faible 0,1 % de croissance économique en comparaison avec le mois d'octobre. Cette mince performance serait due en partie au déclin de la production automobile et de biens du secteur de la haute technologie, tous deux fortement orientés vers l'exportation en direction des États-Unis tandis que d'un autre côté, les secteurs de la construction et de l'énergie, plus liés à la demande interne, ont montré de bons résultats. Aux États-Unis et après un troisième trimestre pendant lequel le taux de croissance économique n'a atteint que les 2,2 %, le taux annualisé a chuté à 1,1 % pour le dernier trimestre de l'an 2000 (contre 8,4 % pour la même période en 1999). Après une des plus longues périodes de croissance économique ayant presque atteint les dix ans, les résultats du dernier trimestre 2000 ont battu le record moins heureux du pire trimestre depuis cinq ans. Sur l'an, les résultats sont malgré tout excellents. L'économie états-unienne a atteint les 5 % de croissance annuelle (4,2 % en 1999), avec un taux d'inflation ne dépassant pas les 2,4 %. Aux derniers jours de janvier, la Réserve fédérale a tout de même opéré une seconde baisse des taux d'intérêt, d'un demi-point, histoire de soutenir une activité économique en perte de vitesse rapide. Selon Alan Greenspan, même si l'économie conserve toute sa vigueur, le ralentissement économique doit aller jusqu'au bout de sa course.

Le 27 février, le président Bush a présenté dans son adresse présidentielle au Congrès les grandes priorités de son administration et son programme de réductions fiscales. Comme on pouvait s'y attendre, il a également officiellement demandé au Congrès de lui accorder, et ce, le plus rapidement possible, la procédure accélérée, le *fast track*, (*trade promotion authority*). Pour la nouvelle administration, qui en a fait l'une de ses grandes priorités, il s'agit non seulement de disposer par là de toute l'autorité nécessaire dans les négociations commerciales tant régionales que multilatérales, mais également de réaffirmer et de revigorer le leadership des États-Unis dans les affaires économiques internationales. On s'attend à ce que le Congrès soit officiellement saisi de cette demande entre le Sommet de Québec et la rencontre ministérielle de l'OMC qui doit se tenir au Qatar à la fin de l'année. Parlant du Sommet de Québec, la version préliminaire du texte de l'accord sur la ZLEA a été déposée le 17 janvier. Le texte doit être présenté et discuté lors de la rencontre des ministres du Commerce extérieur qui se tiendra à Buenos Aires les 6 et 7 avril prochains. Rappelons que le Sommet de Québec se tiendra les 20-22 avril. L'optimisme est de rigueur en ce moment du côté américain, l'administration présidentielle considérant comme tout à fait réaliste l'hypothèse de conclure les négociations d'ici 2003, comme l'a proposé le président Ricardo Lagos du Chili, soit deux ans avant l'échéance prévue. Une grande incertitude demeure cependant, le Brésil. Mais celui-ci semble actuellement fort isolé, une stratégie que les États-Unis se sont appliqués à suivre depuis le Sommet de Santiago, et qui, vu les difficultés que le MERCOSUR traverse depuis la crise du real, semble en passe de réussir. Le Sommet de Québec devrait

être l'occasion pour l'administration Bush de reprendre la haute main sur le dossier des Amériques et de marquer le coup pour cette première sur la scène économique internationale en mettant tout un chacun au pied du mur. On comprend mieux dans ce cas l'importance pour cette dernière d'avoir tous les atouts en main, à commencer par le *fast track*. Comme le président Bush l'a rappelé dans son adresse présidentielle, ce n'est pas seulement la liberté du commerce qui est en jeu, mais également la liberté politique et la liberté des personnes. À suivre donc.

Le conflit sur le secteur de la téléphonie entre les États-Unis et le Mexique s'est enfin réglé à l'amiable. Entre décembre et janvier, les États-Unis avaient en effet demandé la mise sur pied d'un panel de règlement des différends à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) ; le Mexique s'était toutefois opposé peu après, en toute légalité, à cette initiative. Devant la volonté des Mexicains de négocier, le département du Commerce a annoncé aux dernières heures de janvier sa décision de ne pas poursuivre à l'OMC le litige qui oppose les filiales mexicaines Avantel et Alestra des compagnies MCI World Com. et AT&T à la mexicaine Telefonos de Mexico S.A. (Telmex). Aux premiers jours de février, Telmex a substantiellement diminué ses coûts de connection, de 0,336 à 0,125\$ É.-U. la minute, allouant enfin le tarif réclamé depuis près de quatre ans par les deux multinationales américaines.

Le Mexique a finalement eu gain de cause dans le différend qui l'oppose aux États-Unis dans le secteur des transports depuis 7 ans et pour lequel il avait demandé en 1998 la constitution d'un panel d'arbitrage au sein de l'ALÉNA. En effet, malgré l'accord, les États-Unis ne permettaient pas l'entrée libre des camionneurs de provenance mexicaine sur son territoire, et ce pour des raisons de sécurité mais surtout de pression syndicale venant entre autres des "Teamsters". Les États-Unis ont maintenant jusqu'aux premiers jours de mars pour se conformer à la décision du panel de l'ALÉNA.

Les différends commerciaux qui opposent le Canada et le Brésil ont monté d'un cran ce mois-ci. Le Canada a effet imposé aux premiers jours de février un embargo sur les importations de bœuf en provenance du Brésil, invoquant la possibilité sans fondement selon les Brésiliens, que la viande brésilienne soit contaminée de la fameuse maladie de la "vache folle". Les États-Unis et le Mexique ont immédiatement fait de même. La décision a été prise après le refus de l'OMC de considérer la nouvelle demande du Canada d'enquêter sur les subsides publics brésiliens accordés à l'industrie des jets régionaux. Outré par les mesures canadiennes sur le bœuf, le Congrès a promptement adopté une résolution suspendant toute négociation commerciale avec le Canada et le gouvernement Cardoso a menacé de représailles les compagnies canadiennes actives au Brésil (œuvrant surtout dans les domaines des fertilisants et des télécommunications), si une solution n'était pas négociée bientôt. Les querelles commerciales sont loin d'être terminées entre les deux pays, d'autant que le Canada a dû faire piteusement marche arrière dans le dossier du bœuf.

Embourbé dans le dossier brésilien, le Canada doit également faire front à d'autres problèmes commerciaux, et ce à moins de deux mois avant le Sommet de Québec. Tout d'abord, la saga du bois-d'œuvre semble repartie de plus belle. Le commerce du bois d'œuvre ne fait pas partie de l'ALÉNA et l'accord péniblement signé avec les États-Unis arrive à échéance le 31 mars. On se rappellera que, malgré les avis chaque fois favorables de l'USITC, le Canada avait dû céder devant les menaces américaines et accepter d'imposer un système de quotas sur ses exportations vers les États-Unis. Tout indique qu'une nouvelle partie de bras de fer entre les deux pays se dessine à l'horizon, le sénateur Max Baucus, appuyé en cela par une cinquantaine de sénateurs, pressant l'administration présidentielle de rouvrir les négociations et d'imposer des droits compensatoires. Ensuite, et là encore on pouvait s'y attendre, les États-Unis et la Nouvelle Zélande ont décidé de porter officiellement le dossier du lait devant l'OMC. Bref, de quoi occuper d'ici le Sommet de Québec le ministre canadien du Commerce international, Pierre Pettigrew.

D'autre part, dans le dossier des poursuites intentées par des entreprises en vertu du chapitre XI de l'ALÉNA, notons que le Mexique remet en cause le jugement du panel arbitral qui, au mois d'août dernier, avait forcé ce pays à verser 16,7 millions de dollars à la compagnie Metalclad pour violation des articles 1105 (norme minimale de traitement) et 1110 (expropriations) de l'Accord. Selon les avocats représentant la partie mexicaine, le panel arbitral aurait fait une interprétation trop large du premier article (1105). À

l'inverse, il aurait fait une interprétation trop étroite du préambule, interprétation qui a servi de base lors de son raisonnement sur la violation de l'article 1110. Parallèlement, le Canada nous apprenait, par le biais d'un communiqué, qu'il avait déposé une requête à la Cour fédérale du Canada en vue de faire réévaluer la décision du panel arbitral concernant la poursuite de S.D. Myers. On se rappelle que dans ce cas, le panel avait trouvé le Canada coupable d'avoir violé les engagements que lui confère l'ALÉNA en matière de traitement national (article 1102) et de norme minimale de traitement (1105). Le montant de la compensation à verser n'a toujours pas été décidé.

L'économie mexicaine continue de montrer d'excellents résultats sur le plan de la croissance. Pour l'an 2000, le taux de croissance a en effet atteint les 7,2 %. Pendant ce temps-là, l'emploi ne fait guère belle figure. Une étude récente du Centre d'études économiques du secteur privé (CEESP) montre en effet que la majeure partie de la population active au Mexique travaille dans le secteur informel, sans contrat ni avantages sociaux, et à de bas salaires variant entre une et deux fois le salaire minimum (entre 4 et 8 \$ É.-U. par jour). Selon les méthodes de calcul et les différentes définitions considérées, les chiffres relatifs au chômage au Mexique varient fortement. Selon les données du Recensement national de l'emploi de 1999, 1,7 % de la population active était en "chômage ouvert", une amélioration de près de 3 points par rapport à 1995. Le taux d'"occupation partielle" ou de chômage aurait baissé de 12 % à 7,1 % entre 1995 et 1999. Mais dans les faits, le pourcentage cumulé de la population active gagnant moins que le salaire minimum et de la population sans emploi atteindrait les 20 % en 1999, une faible amélioration par rapport au taux de 22,7 % de 1995. De plus, la part de la population active œuvrant dans le secteur semi-informel des "micro entreprises non enregistrées" — ce qui couvre à peu près tout et n'importe quoi, allant du stand de hamburgers au vendeur de vernis à ongle —, pour lequel les données enregistrées sont à prendre avec deux paires de pincettes, aurait augmenté de 17,9 % à 18,5 % entre 1995 et 1999. Toujours selon les chiffres du recensement, 43,4 % de la population active (soit environ 37 millions de personnes) ne dispose pas d'un lieu de travail fixe ou se déplace entre différents emplois pendant la journée ; 18,3 % travaille à domicile, 2,6 % dispose d'un véhicule, un vraiment douteux 2,4 % est ambulancier, et 1,21 % a déclaré avoir un lieu de travail semi-fixe.

Suite au Forum économique mondial tenu à Davos aux premiers jours de février, Vicente Fox a sollicité auprès du Secrétaire des Nations Unies l'entrée du Mexique au sein du Conseil de sécurité de l'organisation. Sans ironie, le premier mandataire du Mexique aurait déclaré : "nous voulons faire partie des pays actifs qui mènent à la civilisation et à l'humanité". Pour le Mexique, il s'agirait d'un précédent véritable qui viendrait mettre en question la politique extérieure traditionnelle du pays, de non-intervention internationale (la doctrine "Estrada").

Mais l'événement majeur du mois de février au Mexique reste la marche des zapatistes vers Mexico. Fin février en effet, pendant que se réunissaient à Cancun plusieurs centaines d'activistes en protestation au Forum économique mondial s'y déroulant, et qu'une douzaine de participants se retrouvèrent à l'hôpital après des affrontements avec la police, la caravane zapatiste s'est mise en marche vers la capitale, depuis San Cristobal de Las Casas.

Les observateurs critiques n'ont pas manqué de railler le "zapatour". Certains médias ont laissé entendre que le sous-commandant Marcos et ses troupes isolés dans la base militante de La Realidad et n'ayant plus l'appui que de quelques communautés sympathisantes après sept ans de répression, de militarisation et de paramilitarisation des zones sous influence zapatiste, en étaient à leur dernier tour de piste avant de disparaître dans le cimetière des rebellions éteintes maintenant que la nouvelle Présidence, à la différence de la précédente, veut négocier, et vite. Mais les choses ne sont pas si simples et si Vicente Fox a su élégamment manoeuvrer jusqu'à présent pour relancer un dialogue rompu depuis 1996 entre le gouvernement et l'Armée nationale zapatiste de libération nationale (EZLN), et tenir des discours de grand démocrate devant la presse nationale et internationale, il est loin d'être le seul joueur à la table.

À leur arrivée à la ville de Mexico vers la deuxième semaine de mars, où l'on s'attend à des manifestations de sympathie d'ampleur sur le Zocalo, les zapatistes viendront principalement plaider leur cause devant le Congrès et voir à ce que le projet de loi sur la culture et les droits indiens, un projet qui

reconnaît les "us et coutumes" tout en allouant un plus grand degré d'autonomie politique aux localités à prédominance indienne, soit enfin adopté et intégré à la Constitution mexicaine. Des trois conditions posées par le commandement de l'EZ LN avant de renouer le dialogue, soit le retrait des troupes militaires (partiellement opéré), la libération des prisonniers politiques (de Cerro Hueco entre autres) et l'adoption de cette loi, c'est la troisième qui pose le plus de difficultés. Le Congrès demeure à majorité "priiste" et le Parti révolutionnaire institutionnel (PRI) ne ratera sûrement pas l'occasion de saboter avec joie l'initiative de Fox. Sachant cela et connaissant de surcroît les réticences historiques du PRI d'accorder un traitement particulier aux populations indiennes, le risque politique est grand de part et d'autre, tant pour la présidence que pour l'EZLN. De plus, on peut se questionner sur la sincérité des motifs de la Présidence à faire autant de tapage médiatique à propos d'un conflit dont la résolution ne dépend pas seulement d'elle mais aussi du Congrès .

Campagne médiatique et calculs politiques afin de se distancier rapidement du Congrès en cas d'échec et de se présenter ensuite devant l'opinion publique comme un homme de progrès bloqué dans ses initiatives par un Congrès frustré et hostile à ses nouvelles méthodes ? Qui sait. On sait toutefois l'importance pour Fox de redorer l'image internationale du Mexique, à commencer par sa récente candidature au Conseil de sécurité de l'ONU, et de démontrer que le pays est maintenant à l'ère démocratique. Mais les motivations réelles vont-elles au-delà du discours? Peut-être. Mais en admettant sa sincérité, Fox mise-t-il sur l'effet de boomerang de la mobilisation zapatiste qui n'a pas manqué d'attirer des centaines d'observateurs internationaux (maintenant légalement admis...) pour contraindre le Congrès à agir avec plus de décorum et de souplesse qu'il n'en aurait été autrement. ?Quoi qu'il en soit, les négociations de fond seront serrées et l'on risque d'assister à de pénibles discussions sur des points virgule acérées sur un texte que les législateurs acceptent sans doute de ratifier finalement, mais à leurs conditions. Et encore-là, les Zapatistes iront-ils jusqu'au bout de la négociation ou se retireront-ils à la première escarmouche, préférant la "noble" résistance au compromis de paix qui marquerait leur intégration à la vie politique mexicaine? Tout cela reste à voir. Ce qui est sûr c'est que la marche est un événement historique et que pour la première fois, les droits des indiens font l'objet d'un véritable débat de société.

MERCOSUR

Au début, c'était le Brésil qui accusait l'Argentine de compétence déloyale sur ses exportations laitières, maintenant ce sont les producteurs laitiers argentins qui répliquent vouloir à leur tour poursuivre le Brésil pour avoir imposé en décembre dernier un tarif passant de 5 à 45 % sur leurs produits. Les exportations argentines de lait vers le Brésil totalisent les 200 millions de \$ É.-U. annuels ; le Brésil absorbant près de 75 % des exportations argentines laitières. Heureux dénouement de la querelle, le gouvernement argentin a finalement accepté à la mi-février de revoir à la hausse le prix de ses exportations laitières et de respecter un prix plancher de 1900 \$ É.-U. la tonne. De son côté, le Brésil a annoncé qu'il suspendait la demande d'enquête à l'OMC initiée l'an dernier. C'est un conflit réglé mais le Brésil en a encore au moins six autres à l'OMC, impliquant notamment le Mexique (barrières tarifaires), les États-Unis (règles sur la concurrence), l'Union européenne (acier), la Turquie (acier) et le Canada (subsidés publics et bœuf).

Entre le Brésil et l'Argentine toutefois, la liste des querelles commerciales ne diminue guère. S'il a abandonné le lait, le Brésil pense néanmoins intervenir sur le bœuf, la viande de provenance argentine étant soupçonnée de contamination. Sans aucun fondement scientifique explicite, l'affaire est curieuse et serait liée à la rancœur du Brésil vis-à-vis d'un partenaire qui n'aurait pas réagi avec plus de solidarité aux accusations du Canada contre le bœuf brésilien. Les exportations de viandes bovine argentine en direction du Brésil ont totalisé l'an dernier les 43 millions de \$ É.-U.

Enfin, la Bolivie et le Chili ont renoué depuis la mi-février des relations commerciales plus cordiales, ce qui pourrait mener sous peu à la signature d'un accord de libre-échange. Le conflit commercial remonte au début de 1999, lorsque le Chili avait soudainement relevé les tarifs sur ses importations boliviennes de sucre, huile et blé. La Bolivie avait par la suite augmenté de 10 à 40 % les tarifs imposés sur sept

produits chiliens. Les tarifs étant maintenant ramenés à la normale, le Chili a accepté de diminuer les tarifs douaniers sur les produits de l'huile brute et raffinée de provenance bolivienne.

Brèves hémisphériques

- La Colombie a remis fin janvier au Fonds monétaire international (FMI) sa lettre d'intention concernant les réformes macroéconomiques qui seront réalisées cette année en contrepartie d'une marge additionnelle de crédits allant jusqu'à 2,2 milliards de \$ É.-U. Pour 2001, le gouvernement prévoit un taux de croissance du PIB de 3,8 %, un taux d'inflation ne dépassant pas les 8 %, un déficit fiscal de 2,8 % et un déficit du secteur public de 2,6 %. Le gouvernement colombien a pu ainsi mettre en circulation une série de bons, accrédités par la Banque mondiale, pour une valeur de 1,3 milliards de \$ É.-U., et s'attend à obtenir des crédits supplémentaires de la Banque interaméricaine de développement et de la Banque mondiale, pour des sommes de 500 et 900 millions de \$ É.-U., respectivement. La dette extérieure totale du pays s'élève à près de 19 milliards de \$ É.-U. L'économie colombienne montre néanmoins de signes de reprise, le pays ayant connu un taux de croissance de 3 % en 2000.
- Début février, en Équateur, le Président Gustavo Noboa a décrété l'état d'urgence après que les négociations en cours sur les réformes économiques entre son gouvernement et les dirigeants de cinq différentes organisations indiennes aient été suspendues. Ces négociations avaient été entreprises à la suite des blocages routiers réalisés par plusieurs milliers de protestataires dans le cadre d'une marche vers la capitale contre la hausse des prix du gaz et des transports. Finalement, un accord entre le gouvernement et les organisations sociales a été conclu. Il prévoit l'annulation partielle des hausses de prix du pétrole et du transport, ainsi que la mise en circulation de fonds publics visant à faciliter l'accès au crédit pour les petits entrepreneurs et les agriculteurs.
- Contribuant lui-même pour près de 53 millions de \$ E.U., le gouvernement chilien a obtenu un prêt de 80 millions de \$ É.-U. de la BID, destiné aux populations indiennes, notamment les groupes mapuche dans la zone sud. Les fonds seront dépensés sur une période de six ans, dans près de 600 communautés indiennes.
- L'ex-président en exil Alberto Fujimori, devra répondre à des accusations de corruption présentées par le pouvoir judiciaire du Pérou relativement à sa relation avec Vladimir Montesinos. Fujimori serait en ce moment au Japon.
- L'Accord de libre-échange entre la République dominicaine et les pays d'Amérique centrale pourrait être suspendu. Les producteurs de lait ont en effet demandé au président dominicain de réviser l'accord avant sa ratification par le Sénat afin de protéger leur secteur contre les importations de provenance costaricaine. L'Accord de libre-échange est signé depuis novembre 1998, mais les différentes ratifications nécessaires avant sa mise en vigueur n'ont pas jusqu'à maintenant été menées à terme.
- En Argentine, une manifestation a réussi plus de quinze mille chômeurs à Buenos Aires dans la troisième semaine de février. Les principaux syndicats (CTA, CCC et CGT) ont collaboré à l'organisation de la marche.
- Au Guatemala, le "jour des victimes" a été commémoré le 25 février. Pour l'occasion, une centaine de manifestants se sont réunis pour une marche dans les rues centrales de la capitale. Le conflit civil qui a duré plus de 36 ans (1960-1996), a fait plus de 200 000 victimes. Les manifestants ont demandé la fin des violations des droits de la personne, des centaines d'exécutions et de disparitions ayant en effet été reportés malgré la fin du conflit. Plusieurs observateurs s'inquiètent d'une éventuelle reprise de la violence au pays, suite à l'attentat commis contre la personne du négociateur pour la paix quelques jours avant l'évènement.